



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

Les lycéennes et les lycéens qui se mobilisent depuis la semaine dernière pour dénoncer leurs conditions d'études ont été rejoints ces derniers jours par les étudiant-es à Rennes, Marne la Vallée, Lyon, Toulouse, Paris, Besançon, Rouen, Nantes... certains campus ont été bloqués ou fermés.

Manque de personnels, bâti vétuste, nombre trop important d'étudiant-es par groupes de TD, manque de place dans les formations supérieures publiques, hausse des droits d'inscription pour les étudiant-es extra-communautaires et programmation de la hausse pour tous, barrages au droit aux études dressé par Parcoursup et Mon Master, logement onéreux et insuffisant, « repas à un euro » sans les dotations nécessaires pour les CROUS, blocage ou suppression des APL... le constat est sans appel. Les conditions de vie et d'études deviennent de plus en plus compliquées.

Cette situation est la conséquence directe des choix budgétaires et politiques imposés par les différents gouvernements d'Emmanuel Macron.

Nos organisations dénoncent le choix fait par le gouvernement aux abois de répondre à la colère de la jeunesse par la force et la répression policière : charges violentes, utilisation d'armes létales, multiplication des interpellations et des déferrements. La simple participation des lycéen-nes et étudiant-es aux mobilisations ne doit entraîner ni sanctions ni poursuites. Nos organisations apportent leur soutien aux personnels, étudiant-es et lycéen-nes blessé-es.

L'expression lycéenne et étudiante doit pouvoir se faire sans entrave et dans un cadre démocratique, pacifique, libre et serein. L'École et l'université forment les jeunes générations qui doivent pouvoir exercer leurs droits à s'exprimer, à manifester, à se réunir.

Le gouvernement doit apporter des réponses budgétaires et politiques immédiates aux revendications. La colère qui s'exprime est légitime. Le gouvernement porte une très lourde responsabilité dans l'aggravation de la situation.

Nos organisations soutiennent la mobilisation en cours et appellent tous les personnels et étudiant-es à rejoindre massivement les actions organisées notamment le 6 octobre prochain y compris par la grève.

Des préavis de grève ont été déposés, qui couvrent toutes les catégories de personnels.

Paris, le 2 octobre 2026